



COVID 19 réunion du 25-05-2020 Compte rendu

COQUET Bernard	SUZZARINI Pierre	GAVILLON Dominique	DUBANT Bernadette	PIZOT Catherine	LACROIX Hélène	BARBE Gilles	BESSON Bruno
non	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent
	v	v				v	v

Pour les agents municipaux : Valérie RESSEGAIRE

TOUR DE TABLE

Pierre Suzzarini

La distribution des masques fournis par la Région a été réalisée les 19 et 20 mai. 900 masques ont été remis. Ceux qui n'ont pas pu se rendre aux Sagnes peuvent contacter la mairie jusqu'au 5 juin pour récupérer les masques pour leur familles.

Concernant les écoles publiques : la maternelle grande section accueille 3 enfants ; la Primaire 8 à 10 enfants par classes

La semaine prochaine, une nouvelle demande va être adressée aux parents pour déterminer s'ils veulent mettre leurs enfants à l'école. 1.2.3 Soleil a réouvert.

SIAD :

Rien de particulier n'est à signaler par rapport au covid-19. Les approvisionnements se font correctement. Les équipes sont en pleine activité.

MEDECINS

Il n'y a rien à signaler après les 2 premières semaines de déconfinement – les patients ne présentent pas de signes cliniques du covid-19. Au plan national également la situation semble être stable.

EHPAD

Rien de particulier n'est à signaler par rapport au covid-19. Les animations par petits groupes de 10 et les repas collectifs par étages un jour sur 2 se poursuivent. La sectorisation du personnel par étage est maintenue. On étudie la possibilité de l'arrêter si tout va bien pour une meilleure organisation du travail. Les séjours temporaires ont été prolongés mais se terminent ; un départ est déjà intervenu, un autre est prévu dans la semaine.

Les accueils de jour ne sont à priori pas prévus avant septembre.

Il y a beaucoup de demandes pour les visites qui sont complexes en termes d'organisation. L'organisation des rendez-vous médicaux à l'extérieur pour les résidents est également complexe.

PHARMACIE

La pharmacie subit des problèmes d'approvisionnement s'agissant des masques en tissus et des masques chirurgicaux pour le public ainsi que des gels hydro alcooliques grand modèle. Pour les professionnels, nous recevons les approvisionnements nécessaires accompagnées de règles d'affectations qui changent tout le temps.

La pharmacie signale que beaucoup de masques grand public dérogent aux normes CE.

En termes d'organisation pour l'accès à l'intérieur de la pharmacie les préconisations sont appliquées : 3 personnes maximum – sens interdit – mise à disposition de gel hydro alcoolique. Le personnel va avoir des visières dans le cadre d'une recherche d'un meilleur confort de travail.

ADMR

Tout va bien. La reprise auprès des clients est en augmentation avec notamment les clients d'été en résidence secondaire qui va créer un besoin en personnel supplémentaire. Aujourd'hui, il reste 4 personnes réticentes pour une reprise des interventions à domicile. L'approvisionnement arrive au coup par coup. Les masques jetables sont réservés pour les toilettes. Les masques lavables sont préférés pour les autres tâches.

L'assemblée générale pourrait se tenir en octobre sur la base des consignes de la fédération. Dans l'intervalle, l'ADMR va fonctionner avec 3 co-présidents et 3 pôles : clients – salariés/bénévole – financier. Un conseil d'administration s'est tenu la semaine dernière. Une réunion du personnel est prévue le 26 mai. Nous sommes en recherche de nouveaux bénévoles.

Economie

L'organisation mise en place pour le marché de samedi est bien acceptée. Il est difficile d'empêcher une déambulation des clients mais ceux-ci respectent les règles de distance. D'autres marchands vont arriver ; il va falloir examiner comment gérer en termes de place. Côté commerces, le centre village ne fonctionne pas. Les bars et restaurants font des demandes pour étendre les terrasses en vue de respecter les distances sanitaires Sur l'agrandissement des terrasses. Il est nécessaire d'examiner la question de la circulation et du voisinage. Il y a une demande très forte pour que le marché retourne au centre que ce soit côté commerces ou côté clients les plus âgés. Les possibilités vont être examinées avec un groupe restreint dans la semaine.

ECHANGES

Annonce du 2 juin : il est difficile de se projeter tant que l'on ne sait pas ce que la législation va prévoir. Se pose la question de la réouverture des salles publiques pour les associations à Mens : il serait possible de le faire pour les réunions associatives mais pas pour les activités. Notamment les chorales et la musique sont interdites. Concernant la réouverture des parcs publics : se posera la question de la condamnation des jeux des tables de pic niques etc...ou de leur entretien. *Pour le Département de l'Isère, l'arrêté préfectoral du 20 mars 2020 fermant l'ensemble des parcs et jardins, où la présence de toute personne est interdite, et portant interdiction des rassemblements, notamment dans les parcs et jardins publics, et de la pratique des activités de montagne, est prorogé jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, prévu par l'article 4 de la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19.*

Pour la piscine, actuellement la réglementation ne prévoit pas l'ouverture libre au grand public.

Le constat est que cette fin de semaine, il y avait du monde partout sur les sentiers, les sites... il peut y avoir un risque de rebond. Il va être difficile de trop contenir les personnes mais il faudra être très réactif en cas de foyer détecté et il est important de réfléchir aux arrivées de touristes, motos, vélos et à la forte fréquentation potentielle des bars.

Dans le Trièves, il y a eu très peu de contamination, donc les mesures contraignantes sont mal comprises. Cependant si un cas est diagnostiqué c'est au bout de 3 /4 jours donc la personne a constitué un risque non détectable pour les autres d'où l'importance de ces mesures.

- Prochaine réunion jeudi 4 juin à 13h30

Fin de séance 14h25